



## Indemnités de licenciement et arrêt de maladie

Par **BABINOT\_old**, le **02/08/2007** à **17:47**

Suite à une intervention chirurgicale dont l'arrêt de maladie est de 2 mois environ, je vais certainement être licenciée d'ici la fin de 2008 . pas pour absentéisme mais pour une baisse de travail continue depuis plusieurs années, et mon souhait de laisser ma place à un jeune que je forme ! j'ai 56 ans comment sont calculées les indemnités de licenciements sur quelle base? à savoir que je suis intégralement payée par mon employeur qui se fait rembourser par la sécurité sociale, ma collègue me dit que les indemnités de licenciement seront moindre du fait de mon arrêt de maladie  
merci de votre réponse  
cordialement  
framboiseille